Jean Nicolas

Confrère de l'Oratoire

Entré :

Né à Bordeaux , le

Mort à Marines , le 1624.

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
fr. de l'Oratoire

Le P. Nicolas

La Semaine religieuse de Paris N° du 26 janvier 1924 p. 143-145 =

Une confrérie pour les nations étrangères à Paris au 17e siècle.

Elle s'appelait la société catholique des illustres nations flamande, allemande, suisse, italienne, espagnole et autres. Ainsi est-elle dénommée dans un curieux opuscule du P. Anselme dont 2 éditions différentes sont conservées à la Bibl. Nle (LX7 7063a) et LX7 7063) la 1re édition est de 1691, la 2e de 1695.

Une importante colonie étrangère, flamande surtout, se trouvait alors au faubourg St Marcel, où elle était établie, sous la direction des Tapissiers de Cornans et de la Planche, dans une maison de la famille des Gobelin, à peu de distance des manufactures de ces fameux teinturiers.

Des prédications spéciales étaient faites pour eux, au moins dès 1608, car les registres du chapitre St Marcel, à la date du 12 octobre de cette année, mentionnent « qu'il est permis aux sieurs Comans de faire faire la prédication aux Flammants les jours de St Dymanche depuis huict heures du matin jusques à neuf, en cette église St Marcel. »

Mais il fallait une organisation plus forte pour mettre en garde cette colonie étrangère contre la fréquentation des prêches protestants.

C'est alors que Madame Claire Eugénie Elisabeth, infante d'Espagne, archiduchesse d'Autriche, Duchesse de Brabant, comtesse de Flandre, conçut le projet d'une confrérie dont le P. Anselme nous raconte ainsi les origines :

« Désireuse d'exécuter fidèlement les intentions de l'archiduc Albert, son époux, de vivre dans « une intelligence paisible, ferme, stable et perpétuelle avec la couronne de France, (la dite « paix cessa) a ordonné à son ambassadeur, pour être agent et résident en cette cour, de témoigner au Roy « la nécessité urgente qu'il y avait pour contenir les nations flamande et allemande dans les devoirs de « la sainte et saine religion catholique et orthodoxe ... d'assigner une église dedans ou dehors de la « bonne ville de Paris aux nations Belgiques et Teutoniques ; dans laquelle il y aurait un prêtre, « soit séculier, soit régulier, dûment autorisé et approuvé par l'ordinaire et suffisamment versé es « idiomes étrangers, pour leur administrer les saints sacrements et leur annoncer les vérités de « l'Evangile tous les dimanches et fêtes principales de l'année, le tout avec exemple et édification. « Ce que Sa Majesté ayant accordé .... le dit ambassadeur a choisi pour cet effet l'église paroissiale « de Saint Hippolyte rue au faubourg Saint Marceau à Paris et a fait élection d'un excellent sujet « pour une affaire de telle importance, comme est le gouvernement des âmes, dans la personne « du R. P. Angely, prêtre de l'oratoire des augustins réformés Deschaux, prédicateur et confesseur des « nations étrangères. Il a commencé sa mission avec un succès merveilleux l'an de grâce 1627. « Il a continué avec une ferveur incroyable et il a fini par la mort des justes dans le monastère de « son ordre l'an 1634. Messieurs les Marguilliers ont couronné ses fatigues évangéliques par « des funérailles solennelles.

« Les premiers marguilliers qui se sont volontairement chargés de l'administration de cette « société catholique et qui s'en sont acquittés avec toute la loyauté possible, étaient : en 1626, « Nicolas Van der Meiren ; en 1627, Jean Van der Burght ; en 1628, Rodolphe Schnor ; en 1629, « Antoine Groen de Cominck et Arthus Gilberto ; en 1630, Maurice.

« Sur la fin de cette année, le seigneur ambassadeur avec les marguilliers ayant mis en

« considération les excessives fatigues que la grande distance qu'il y a du couvent des Augustins
« causait au prédicateur dans les rigueurs de l'hiver et les chaleurs de l'été, qui consommément
« à l'état de sa profession marchait à pieds nuds, le sieur Maurice aurait présenté une
« requête civile au R.P. Prieur claustral de l'abbaye royale de S. Germain des Prés, le priant
« de prêter leur église ... d'autant que cette église est plus commode qu'aucune autre pour ces
« divins exercices à cause de la multitude d'étrangers qui habitent le beau quartier S. Germain ;
« ce que ces bons religieux accordèrent avec plaisir. »

Toutefois, même après la translation de la confrérie à S. Germain des Prés, des prédications continuèrent à être données à S. Hippolyte pour la colonie étrangère.

Ainsi, en 1634, le Père Nicolas, prêtre de l'Oratoire, prêche en flamand le carême dans cette paroisse.

Plus tard, de l'Avent 1669 au carême 1678, le R. Antoine de Boldre, religieux pénitent de Picpus, prêche aussi pour les Flamands, à une heure de l'après-midi, les dimanches et fêtes, et, dès le carême de 1672, il est même indiqué comme « entretenu par sa Majesté. »

A partir de l'Avent 1678, c'est à la Manufacture des Gobelins et non plus à S. Hippolyte qu'ont lieu les conférences. Cela ne dura que jusqu'au carême de 1693 inclusivement. Les conférences cessèrent alors faute d'auditeurs. La colonie étrangère du faubourg S. Marcel était définitivement assimilée.

On trouvera dans le catalogue du P. Anselme [d'Anvers] d'abondants détails sur la confrérie des Nations étrangères, après son transfert à l'abbaye de S. Germain des Prés, sur ses services, les marguilliers qui l'ont gouvernée jusqu'en 1695, les œuvres d'art dont elle fit don à l'église de cette abbaye.

La société reconnaissait pour patrons titulaires S. Joseph et S. François d'Assise, dont une image gravée orne le précieux livret qui nous sert de guide.

J. Gaston
curé de St Hippolyte.

Le Confrère Jean Nicolas de Bordeaux

M.M. 607, N. 720 =

Jean Nicolas, de Bordeaux, mort en 1624.

Jean d'Agens : Correspondance du cardinal de Bérulle, Paris, 1937 =

T. II, lettre 309 au P. Jean Morin, supérieur à Orléans, fin 1620 ou début 1621 =

« Le Confrère Jean Nicolas, de Bordeaux, a bonne voix ; il se croit plus infirme qu'il n'est ; il est « bon de le faire travailler au jardin et doucement l'accoutumer à ne pas croire et suivre ces petites « infirmités qui viennent de l'humeur mélancolique plus que de vraie faiblesse. »

Nécrologe =

Le Confrère Jean Nicolas, natif de Bordeaux, mort à Marines en 1624.